

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC TERRAIN ENTRAÎNEMENT ET SKATE-PARK « LE FESTIVAL DES GALOPINS » - SAMEDI 25 MAI 2024 Arrêté n°2024/081		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Sécurité Intérieure ;
VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;
VU le Code Pénal et le nouveau Code de Procédure Pénale ;
VU la manifestation « Le Festival des Galopins » organisée par les Services Jeunesse-Petite Enfance et Éducation de la ville d'Ifs, qui aura lieu le samedi 25 mai 2024, sur le terrain d'entraînement et le skate-park situés boulevard du Stade à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer et de préserver la sécurité des usagers et des participants pendant la manifestation du « Le Festival des Galopins » qui se déroulera le samedi 25 mai 2024 de 14h00 à 18h00 sur le terrain d'entraînement et le skate-park à Ifs ;

ARRETE

Article 1 Les Services Jeunesse-Petite Enfance et Éducation de la ville d'Ifs sont autorisés à occuper le domaine public, à savoir le terrain d'entraînement et le skate-park boulevard du Stade à Ifs, le samedi 25 mai 2024, de 14h00 à 18h00.

Article 2 L'organisation de cette manifestation « Le Festival des Galopins » sera placée sous l'entière responsabilité des animateurs des services Jeunesse-Petite Enfance et Éducation de la Ville d'Ifs.

Article 3 Des dispositions devront être prises par les organisateurs pour éviter toute détérioration des lieux (interdiction de jeter sur le sol des papiers, bouteilles, boîtes plastiques etc...). Après utilisation, les emplacements devront être remis dans leur état initial.

Article 4 Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- Les Services Jeunesse-Petite Enfance et Éducation de la ville d'Ifs.

Fait à Ifs, le 9 avril 2024



Le Maire,



Michel PATARD-LEGENDRE